



Demande d'admission à l'ASP

à adresser au secrétariat de l'ASP: Riedtlistrasse 8, 8006 Zurich

- Je souhaite adhérer à l'Association Suisse des Psychothérapeutes en tant que **membre ordinaire**.

Titre de civilité: _____ Titre obtenu (par ex. MSc): _____

Nom: _____ Prénom: _____

Date de naissance: _____ Lieu d'origine: _____

Coordonnées privées:

Téléphone: _____ E-Mail: _____

Rue: _____

NPA, lieu: _____ Canton: _____

Coordonnées professionnelles / institution:

Téléphone: _____ E-Mail: _____

Rue: _____

NPA, lieu: _____ Canton: _____

Informations supplémentaires:

Nationalité: _____

Langue maternelle: _____

Autres connaissances linguistiques (pour la thérapie): _____

Diplôme universitaire :

Matière: _____

Institution : _____

Date :

Lieu :

Pays : _____

La demande inclut:

- Le formulaire de demande dûment rempli, y compris les documents requis:
- Extrait du registre des professions de la psychologie
- Copie de l'autorisation de pratiquer cantonale
- Copie du diplôme de fin de formation de l'institut de formation postgrade accrédité attestant que la formation postgrade en psychothérapie a été achevée avec succès
- Copie d'une pièce d'identité valable
- Copie du diplôme universitaire

Taxe administrative:

La taxe administrative s'élève à CHF 100.-.

Ce montant est à verser sur notre compte postal avant l'envoi de votre demande d'admission.

Compte CCP de l'ASP / 80-42672-9, IBAN: CH03 0900 0000 8004 2672 9

Le montant de CHF 100.- a été versé le _____.

Cotisation des membres:

Le montant actuel de la cotisation des membres s'élève à CHF 760.-/an pour les membres ordinaires.

Lors de l'année de l'admission, les cotisations sont perçues pro rata temporis.

Déclaration:

«Je certifie que toutes les informations fournies, y compris celles concernant ma formation et toutes les annexes, sont en tous points conformes à la vérité. Par ma signature, je certifie également le respect du code de déontologie de l'ASP.»

(voir www.psychotherapie.ch, Download)

Date: _____

Signature: _____